

LES CHAUSSURES DE L'ARMÉE CANADIENNE

Les manufacturiers canadiens rencontrent des difficultés. — Spécifications presque impossibles à exécuter. — Les chaussures de fabrication canadienne portées pour les exercices seulement.

Les autorités militaires consentent à recevoir des soumissions des manufacturiers canadiens pour quelques petits lots de chaussures, mais les conditions en sont loin d'être satisfaisantes. Les spécifications sont celles de la chaussure régulière de l'armée anglaise, les matériaux aussi bien que la méthode de manufacture étant tels que cette chaussure est difficile à produire en Canada, et ajouté à cela, les prix furent coupés à tel point, par suite de concurrence irresponsable, qu'il est maintenant difficile d'intéresser des maisons de confiance dans la récente demande de 170,000 paires—et il paraît qu'on a suggéré de doubler ce chiffre — dont on a besoin d'ici quelques semaines.

Avec la condition présente dans la production du cuir, ce sera une chose très difficile que d'obtenir le cuir nécessaire pour les empeignes, si l'on doit remplir toutes les exigences des spécifications. D'abord, il n'y a que quatre ou cinq manufactures qui puissent fournir le cuir et seulement trois d'entre elles pouvant produire une grande quantité, même si l'on pouvait obtenir la qualité voulue de peaux. Mais la question de s'assurer le matériel brut est celle qui donnera le plus de trouble, même si les manufactures pouvant produire le cuir acceptent d'entreprendre ce travail, par suite de la demande si urgente pour la production régulière de ce genre de stock.

Avec les pesanteurs et les choix exigés par le gouvernement, seules, les peaux de bouvillons seront satisfaisantes, et où peut-on les obtenir en Canada dans les quantités requises? Il est pratiquement certain qu'on ne pourra pas se les procurer aux Etats-Unis où l'on conserve tout le stock brut disponible.

Les spécifications pour les cuirs des empeignes demandent pas plus de 22 pds au côté, et les pesanteurs doivent être de sept onces pour le derrière et 6 onces pour les flancs. Les peaux de soixante livres ou plus auront 25 pds au côté dans la coupe proposée; les jeunes vaches ne donneront pas les pesanteurs voulues.

Un autre point, c'est que le cuir ne devra pas avoir de veines et cela, signifie l'élimination de peaux d'une qualité désirable. Ceux qui ont produit ce cuir jusqu'à présent semblent unanimes à dire qu'il sera impossible de maintenir ces spécifications et de produire les chaussures.

Quant aux manufactures, il ne s'en trouve qu'une demi-douzaine au plus qui sont outillées pour finir les marchandises selon les spécifications. Quelques-unes qui avaient accepté une partie de la dernière commande, n'ont pu terminer leur travail par suite de l'incapacité de se procurer les machines requises pour finir les empeignes. Une manufacture en Ontario a encore une commande de 10,000 paires en souffrance pour cette raison. Le fil de toile est aussi spécifié et il n'y en a même pas assez au pays pour commencer le travail. Les manufacturiers ont dû depuis quelque temps employer du coton dans quelques-unes de leurs lignes régulières. Il y a d'autres spécifications arbitraires pour la pose des semelles de ces chaussures militaires, mais celles-ci ont été finalement rencontrées.



Pour l'Automne 1918

Pour augmenter votre chiffre d'affaires, vous devez toujours avoir en magasin un assortiment complet de chaussures "Home Shoe Co., Limited", synonymes de qualité, style et confort.

Commandez Immédiatement

Pour vous éviter de payer des prix plus élevés et vous assurer une prompte livraison.

Nous sollicitons votre patronage

Home Shoe Co., Limited

327 Rue Amherst — MONTREAL — Tel: Est 7009

J. H. Tétreau Président

W. L. Laplante Secrétaire-Trésorier